

## Jean-Baptiste André Godin à Édouard Larue, 3 février 1877

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (18)

Collation 1 p. (208r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Édouard Larue, 3 février 1877, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/49211>

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [3 février 1877](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Larue, Édouard \(1828-1902\)](#)

Lieu de destination Vervins (Aisne)

## Description

Résumé Sur l'affaire Boucher et Cie. Godin informe Édouard Larue qu'à son invitation, il se rendra à Vervins le lundi suivant pour rencontrer le substitut du procureur.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage. Sur le folio 208r, sont copiées la lettre de Godin à Alphonse Delpech du 3 février 1877 et la lettre de Godin à Édouard Larue du 3 février 1877.

## Mots-clés

[Procédure \(droit\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/11/2023 Dernière modification le 31/01/2024

---

Guise le 3 février 77

Cher Monsieur Delpech,

M. Bickerant doit partir demain pour venir porter les témoins que je prépare en hâte concernant les questions que vous me posez.

Il me sera bien difficile de me rendre à Camion Mardi, car je suis appelé auprès de M. le substitut de Vervins pour le procès en contrefaçon Boucquet.

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'assurance de mon dévouement.

Amiably  
Guise 77

Guise le 3 février 77

Monsieur Larivée,

J'ai l'honneur de vous informer que conformément à votre invitation, je me rendrai lundi prochain à Vervins auprès de M. le substitut.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

Amiably